



Le 9 novembre 2018

**Communiqué à l'intention de tous les chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux inscrits
au Programme des SSNA en Colombie-Britannique**

À compter du 9 novembre 2018, il ne sera plus nécessaire de demander une prédétermination relativement au code de sédation orale 92421 ci-dessous. De plus, une limite de fréquence de quatre (4) séances de sédation minimale a été établie par période de 12 mois.

Annexe A	
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES	
Code d'acte dentaire	Type de changement
92411	Fréquence
92412	Fréquence
92413	Fréquence
92414	Fréquence
92415	Fréquence
92416	Fréquence
92417	Fréquence
92418	Fréquence
92421	Retrait de la prédétermination et modification de la fréquence
92431	Fréquence
92432	Fréquence
92433	Fréquence
92434	Fréquence
92435	Fréquence
92436	Fréquence
92437	Fréquence
92438	Fréquence

Pour toute question ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

Nous vous remercions de votre collaboration.



COLOMBIE-BRITANNIQUE

Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

Date d'entrée en vigueur

Le 1^{er} juin 2018

- Les soins dentaires couverts dans le cadre du Programme des SSNA sont assujettis aux modalités du programme.
- Tous les codes d'actes figurant dans l'Annexe B nécessitent une prédétermination.
- Veuillez vous reporter au *Guide concernant les prestations dentaires du Programme des SSNA* pour obtenir plus de renseignements sur les politiques, les lignes directrices et les critères relatifs aux soins dentaires admissibles dans le cadre du Programme des SSNA.
- Veuillez vous reporter à la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires* pour obtenir plus de renseignements sur les modalités de soumission d'une demande de paiement dans le cadre du Programme des SSNA.
- Les spécialistes sont rémunérés au taux de spécialistes dans le cas de certains codes d'acte dentaire relatifs à leur spécialité. Pour tous les autres codes d'acte dentaire, les spécialistes sont rémunérés au taux de dentistes généralistes.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
<p>Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.</p> <p>Les examens complets et sommaires effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.</p>		
Examen buccal complet et diagnostic		
01601		106,46 \$
Examen spécifique		
1 par période de 12 mois.		
01204		31,26 \$
Examen d'urgence		
1 par période de 12 mois.		
01205		45,68 \$
Examen et diagnostic d'un spécialiste - Limité		
1 par période de 12 mois.		
01402		63,36 \$
01602		37,74 \$
0.2 RADIOGRAPHIES		
Radiographies intraorales périapicales (11-15), série complète		
1 par période de 60 mois.		
Radiographies intraorales périapicales (11-15), série complète et toute combinaison de radiographies intraorales (périapicales, interproximales et occlusales) dépassant 10 pellicules, ne seront pas couvertes conjointement avec une radiographie panoramique pendant la période prévue de 60 mois.		
02101		81,15 \$
02102		87,22 \$
02121		75,39 \$
02122		81,35 \$
02123		87,22 \$
02124		87,22 \$
02125		87,22 \$
Radiographies intraorales (1 à 10 pellicules)		
Comprend des radiographies périapicales, interproximales et occlusales		
10 par période de 12 mois.		
02111		15,87 \$
02112		21,81 \$
02113		27,68 \$
02114		33,75 \$
02115		39,71 \$
02116		45,67 \$
02117		51,54 \$
02118		57,49 \$
02119		63,58 \$
02120		69,44 \$
02131		22,26 \$
02132		30,76 \$
02141		15,87 \$
02142		21,81 \$

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
02143		27,68 \$
02144		33,75 \$
Radiographie panoramique		
02601		74,63 \$
Radiographies céphalométriques		
02701		54,00 \$
02702		84,32 \$
Radiographies tomographies		
02801		28,94 \$
02802		28,94 \$
02931		51,87 \$
02932		92,74 \$
02933		92,74 \$
02934		92,74 \$
0.3 TESTS DE LABORATOIRE		
04311	L	97,10 \$
04312	L	156,90 \$
04313	L	84,32 \$
04321	L	112,92 \$
04322	L	313,94 \$
04323	L	112,92 \$
4.0 PARODONTIE		
42831		60,04 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
71101		128,80 \$
71109		84,97 \$
71201		255,43 \$
71209		191,54 \$
71211		381,64 \$
71219		287,04 \$
72111		255,66 \$
72119		191,78 \$
72211		381,64 \$
72219		287,04 \$
72221		418,85 \$
72229		314,20 \$
72231		437,87 \$
72239		325,82 \$
72311		114,36 \$
72319		85,74 \$
72321		225,01 \$
72329		168,66 \$
72331		259,90 \$
72339		194,84 \$
74111		314,32 \$
74112		613,19 \$
74121		311,00 \$
74122		610,37 \$
74211		236,88 \$

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
74212		355,31 \$
74221		355,31 \$
74222		473,74 \$
74611		389,84 \$
74612		688,96 \$
74621		389,95 \$
74631		336,55 \$
74632		613,19 \$
75111		84,71 \$
75112		84,97 \$
75113		105,58 \$
75121		157,92 \$
75122		215,56 \$
75123		266,65 \$
75211		156,78 \$
75212		479,48 \$
75221		439,94 \$
75301		148,09 \$
75303		148,09 \$
76941		400,19 \$
76949		150,00 \$
76951		68,88 \$
76952		137,75 \$
76961		151,39 \$
76962		208,64 \$
79601		59,92 \$
79602		84,20 \$
79605		59,92 \$
79606		70,18 \$
79701		541,31 \$
79702		541,31 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.		
92212		297,01 \$
92213		379,06 \$
92214		461,10 \$
92215		461,10 \$
92216		461,10 \$
92217		461,10 \$
92218		461,10 \$
92222		122,56 \$
92223		183,89 \$
92224		245,10 \$
92225		245,10 \$
92226		245,10 \$
92227		245,10 \$
92228		245,10 \$

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE A

Code	Labo	Chirur
92301		189,65 \$
92302		268,73 \$
92303		349,08 \$
92304		427,79 \$
92305		427,79 \$
92306		427,79 \$
92307		427,79 \$
92308		427,79 \$
92321		46,86 \$
92322		93,71 \$
92323		139,50 \$
92324		186,34 \$
92325		186,34 \$
92326		186,34 \$
92327		186,34 \$
92328		186,34 \$
92411		44,20 \$
92412		85,18 \$
92413		127,78 \$
92414		168,00 \$
92415		168,00 \$
92416		168,00 \$
92417		168,00 \$
92418		168,00 \$
92431		120,40 \$
92432		169,86 \$
92433		219,30 \$
92434		269,83 \$
92435		269,83 \$
92436		269,83 \$
92437		269,83 \$
92438		269,83 \$
92441		143,11 \$
92442		209,16 \$
92443		275,22 \$
92444		341,28 \$
92445		341,28 \$
92446		341,28 \$
92447		341,28 \$
92448		341,28 \$
92451		143,11 \$
92452		212,96 \$
92453		265,78 \$
92454		330,92 \$
92455		330,92 \$
92456		330,92 \$
92457		330,92 \$
92458		330,92 \$

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.		
Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
<p>Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.</p> <p>Les examens complets et sommaires effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.</p>		
Examen complet et diagnostic par un dentiste spécialiste		
1 par période de 60 mois.		
Lorsqu'un examen complet par un dentiste spécialiste est réglé au cours d'une période de 12 mois, cela élimine l'examen sommaire pour la même spécialité au cours d'une période de douze (12) mois.		
01401		126,00 \$
0.2 TESTS DE LABORATOIRE		
Lorsque vous effectuez des demandes pour des tests et des examens de laboratoire, veuillez joindre le rapport du laboratoire.		
04101	L	46,79 \$
04401	L	53,02 \$
0.3 MOULAGES DIAGNOSTICS NON MONTÉS		
04911		80,63 \$
04913		162,41 \$
4.0 PARODONTIE		
Traitements reliés à des pathologies buccales		
1 par période de 12 mois.		
41211		47,92 \$
41221		40,87 \$
41231		39,88 \$
Jumelage ou attelle parodontale, provisoire, extracronaire		
43211		100,96 \$
43221		75,38 \$
43231		118,06 \$
43241		126,48 \$
43281		92,51 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
72511		223,48 \$
72519		112,06 \$
72521		330,53 \$
72529		165,61 \$
72531		394,55 \$
72539		357,98 \$
72541		402,06 \$
72551		434,30 \$
73121		143,24 \$
73411		177,70 \$
75302		148,09 \$
75401		164,54 \$
75403		152,33 \$
75411		406,18 \$

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination.		
Code	Labo	Chirur
75412		507,73 \$
76201		674,64 \$
76301		796,61 \$
79603		88,87 \$
79604		88,87 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.		
92421		44,90 \$
94302		148,91 \$
99222	L	C.S.